

# PARTICIPATION CITOYENNE

## REMETTRE L'EAU AU CŒUR DU DÉBAT PUBLIC

Retour sur deux démarches ambitieuses de participation en amont du lancement de la régie publique d'eau potable (novembre 2021 – décembre 2022)

**MÉTROPOLE**

**GRAND LYON**

Mai 2023

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>3</b>
<b>Contexte des démarches</b> .....	<b>5</b>
Un tournant dans l'histoire de la gestion de l'eau potable de l'agglomération lyonnaise .....	5
Un portage politique fort.....	5
L'équipe-projet : noyau-dur et partenaires .....	6
<b>Chronologie</b> .....	<b>9</b>
<b>Concertation en amont de la mise en œuvre de la régie « Eau publique du Grand Lyon » ...</b>	<b>11</b>
Objectifs .....	11
Principes méthodologiques.....	11
Les séances d'information : l'antichambre de la concertation .....	12
L'atelier sur les valeurs et leur traduction dans la Charte des usagers.....	13
La concertation sur les modalités d'association des usagers à la gouvernance de la régie publique .....	14
L'aboutissement de la concertation : la création d'une Assemblée des usagers de l'eau .....	16
Points forts de la concertation .....	17
Points de vigilance .....	19
<b>Eau futurE : une démarche participative et prospective valorisant les imaginaires de l'eau</b>	<b>23</b>
Objectifs .....	23
Principes méthodologiques.....	23
Les événements proposés et outils mis en œuvre .....	25
Et après, quels traitements et quelle appropriation de la démarche ? .....	30
Points forts de la démarche Eau futurE.....	33
Points de vigilance .....	36
<b>Perspectives : les défis méthodologiques d'aujourd'hui et de demain</b> .....	<b>39</b>
Faire vivre la dynamique citoyenne .....	39
Articuler participation citoyenne et décision politique pour renouveler l'action publique.....	40

## # MAI 2023 Métropole de Lyon

- Commanditaire  
Anne Groperrin, Vice-Présidente au cycle de l'eau  
Laurence Boffet, Vice-Présidente à la participation  
et aux initiatives citoyennes
- Coordination  
Nicolas Leprêtre  
(DPDP, service prospective des politiques publiques)  
Anne-Laure Garcin, Sophie Hohmann et Camilla Di Maulo  
(DPDP, service participation et implication citoyennes)

- Rédaction  
Caroline Januel  
membre du réseau de veille DPDP
- Réalisation  
Nathalie Joly (DPDP)

Photos©Métropole de Lyon

# Introduction

L'eau est une ressource en tension et un patrimoine fragilisé par les pollutions. Indispensable à la vie, elle doit être préservée et protégée. Avec ce constat, des questions deviennent de plus en plus prégnantes : comment vivra-t-on demain avec une eau plus rare ? Comment partager largement cette préoccupation sans susciter des réactions contre-productives d'éco-anxiété, d'immobilisme ou de démobilisation ? Plus largement, comment rendre à l'eau sa dimension politique, au sens d'un sujet saisi démocratiquement et qui ne demeure pas l'apanage de techniciens ?

Autorité organisatrice du service public d'eau potable<sup>1</sup>, la Métropole de Lyon a franchi un premier cap en prenant la décision en 2020 de reprendre en main le service public de l'eau potable, via la création de la régie publique « Eau publique du Grand Lyon ». Afin de donner du sens à ce tournant dans la gestion de l'eau potable de l'agglomération lyonnaise, une concertation ciblée avec des acteurs initiés (membres de la CCSPL<sup>2</sup>, associations environnementales...) et non-initiés, a vu le jour. Elle a permis d'associer les habitants à la création de cette régie et à sa gouvernance, en misant sur leur acculturation, leur montée en compétences et l'hybridation des préoccupations citoyennes et des orientations de la régie publique.

Dans le même temps, un deuxième impératif s'est imposé : favoriser l'appropriation des enjeux inhérents à l'eau et repenser notre rapport à l'eau. La préoccupation de mieux gérer cette ressource sur le long terme n'est en effet que faiblement partagée par les habitants. D'où l'idée d'engager une démarche prospective et participative « grand public », mobilisant les imaginaires de l'eau grâce à des approches sensibles, intuitives et créatives : la démarche Eau futurE<sup>3</sup>.

À terme, il s'agit d'encourager l'évolution de posture, depuis un consommateur d'une ressource, vers celle de l'utilisateur éclairé, conscient des interdépendances des besoins humains (agriculture, industrie, domestique) et non humains (animaux, végétaux), de construire et de diffuser une culture collective de l'eau, d'imaginer des futurs possibles et d'initier des changements de modes de vie.

Nous proposons le récit de ces deux démarches afin de partager leurs méthodes, leurs partis-pris, leurs apports et leurs limites, aux professionnels de la participation citoyenne et à toute personne intéressée par la vie démocratique.

Nous n'évoquerons que partiellement ce qui ressort des démarches. Les comptes-rendus sont disponibles sur la plateforme [jeparticipe.grandlyon.com](https://jeparticipe.grandlyon.com). Les enjeux plébiscités par les participants, les imaginaires de l'eau ainsi que les émotions, les valeurs et les marges d'action qu'ils révèlent sont présentés et analysés dans les ressources suivantes :

- 💧 [L'eau et nous demain : panorama des imaginaires](#) (2022) Hervé Chaygneaud-Dupuy, Julie Gayral et Emile Hooge
- 💧 [Analyse des perceptions et expressions citoyennes](#) (2022) Manon Loisel.

1. Il s'agit d'une compétence obligatoire en vertu de l'article L.3641-1 du code général des collectivités territoriales.

2 Commission Consultative des Services Publics Locaux : instance de dialogue et de concertation sur la gestion des services publics locaux

3 En savoir plus sur la démarche : <https://jeparticipe.grandlyon.com/project/eau-futurE/presentation/dans-un-futur-de-plus-en-plus-proche-comment-vivre-bien-avec-moins-deau>



Bruno Bernard, Président du Grand Lyon



Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau et Présidente d'Eau publique du Grand Lyon



Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes



Florestan Grout, conseiller métropolitain et Vice-président d'Eau publique du Grand Lyon



## Contexte des démarches

En décembre 2020, les élus de la Métropole de Lyon ont approuvé la reprise en gestion publique de la production et de la distribution de l'eau potable, jusqu'alors déléguées à une entreprise privée. Ils ont affirmé dans le même temps la volonté d'impliquer les habitantes et habitants dans la préservation de la ressource et la gestion de l'eau. Comment ces choix ont-ils conduit à concevoir la concertation et la démarche Eau futurE ?

### Un tournant dans l'histoire de la gestion de l'eau potable de l'agglomération lyonnaise

La décision de reprendre en régie publique la production et la distribution de l'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2023 repose sur un choix politique des élus de la Métropole de Lyon visant à piloter l'ensemble du cycle de l'eau et à répondre à des enjeux écologiques, démocratiques et d'équité.

**Écologiques** car l'exécutif métropolitain considère comme des priorités la préservation de l'eau, la gestion sur le long terme de cette ressource en tension et la maîtrise du cycle de l'eau.

**Démocratiques** car il souhaite développer une culture de l'eau au sein des habitants de la métropole et associer les citoyens, associations, organismes impliqués dans la gestion de l'eau, etc. à certaines thématiques liées à la création de la régie via une concertation partenariale. Celle-ci a permis notamment de coconstruire une nouvelle gouvernance de l'eau et de procéder à la nomination de quatre représentants siégeant au conseil d'administration d'Eau publique du Grand Lyon.

**D'équité** enfin, car l'exécutif métropolitain s'est engagé à garantir le droit fondamental d'accès à une eau de qualité pour toutes et tous.

### Et avant 2023, qui était aux commandes de la gestion de l'eau potable ?

L'exploitation du service public métropolitain était assurée, sauf pour trois communes, au moyen d'une délégation de service public (DSP) confiée à la société Veolia. Une société dédiée nommée Eau du Grand Lyon avait été constituée spécifiquement en 2015. Le contrat de DSP confié à Eau du Grand Lyon s'est achevé au 31 décembre 2022.

Pour les communes de Lissieu, Quincieux et La Tour de Salvagny, le Syndicat intercommunal des eaux du Val d'Azergues exploitait en régie le service public d'eau potable. Ces communes ne sont pas concernées par la création de la régie publique.

### Un portage politique fort

Les deux démarches –la concertation et Eau futurE– précédant la mise en activité de la régie ont bénéficié d'un portage politique fort, en cohérence avec les enjeux précédemment cités. Tout d'abord, elles ont fait l'objet d'une commande politique portée par Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau et Présidente d'Eau publique du Grand Lyon, par Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, par Florestan Groult, conseiller métropolitain et Vice-président d'Eau publique du Grand Lyon, et par Anne Reveyrand, conseillère métropolitaine.

« Pour différentes raisons, l'eau est un sujet qui a été extrêmement technicisé et les citoyens ont été éloignés des enjeux politiques. À tel point qu'on a des générations qui considèrent l'eau comme un bien de consommation courant, ignorent ce qu'est le cycle de l'eau et ne perçoivent pas les vulnérabilités de la ressource. Dès la décision de passage en Régie et l'affirmation des priorités par l'exécutif métropolitain, j'ai porté l'enjeu de ressaisissement citoyen de la gestion du bien commun » explique Anne Groperrin.

Les élus référents se sont ensuite impliqués dans la conception de la démarche et ont travaillé avec la Direction de l'Eau, l'équipe de préfiguration de la future régie publique et le Service Participation et Implication Citoyennes (SPIC) de la Direction de la prospective et du dialogue public, chargé d'outiller et de coordonner les deux démarches, avec l'aide de prestataires. Les élus ont participé à la définition des intentions, des sujets de concertation, des publics visés, des partenaires à associer, des méthodologies et des modalités et de la communication associée à ces démarches. Pour Florestan Groult, « la méthodologie ne doit pas relever que des praticiens de la participation citoyenne car la méthodologie en elle-même doit prendre du sens politique. Le SPIC l'a parfaitement compris et nous avons travaillé ensemble de façon itérative, c'était tout à fait pertinent ».

## **L'équipe-projet : noyau-dur et partenaires**

### **Concertation**

- Élus et Cabinet du Président
- Direction de la prospective et du dialogue public / service Participation et Implication Citoyennes
- Direction de l'eau
- Équipe de création de la régie publique de l'eau potable
- Une assistance à la maîtrise d'ouvrage pour la co-conception de la concertation (Planète Citoyenne) et sa capitalisation (Planète Citoyenne et Caroline Januel)

### **Démarche Eau futureE**

- Élus et Cabinet du Président
- Direction de la communication
- Direction de la prospective et du dialogue Public / service Participation et Implication Citoyennes et service Prospective des Politiques publiques
- Des co-concepteurs, apportant les méthodologies *ad hoc*. Certains sont membres du réseau de veille de la Direction de la prospective sont intervenus dans le cadre d'un marché public en cours (Nova7, Manon Loisel, Hervé Chaygneaud-Dupuy) avec des sous-traitants ponctuels comme la Guilde de l'innovation ou Eau Bien Commun. D'autres ont été associés à la démarche grâce à des conventions (Îloz), un conventionnement (École urbaine de Lyon) ou un nouveau marché public dédié à l'événement de clôture (Guilde de l'innovation, BLP Events).

- Des structures-relais présentes sur l'ensemble du territoire métropolitain et ayant répondu à l'appel à participation émis par la Métropole. Une fois sélectionnées, 60 structures ont mobilisé leur public et accueilli une animation Eau futurE : centres de loisirs, écoles élémentaires, collèges et lycées, MJC, centres sociaux, structures 18-25 ans, médiathèques, résidences pour seniors et jardins partagés.

La démarche Eau futurE a été réalisée avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.





# Chronologie

Dès la décision de reprise en gestion publique de la production et de la distribution de l'eau potable, les élus ont annoncé la volonté de définir les modalités de participation des usagers à la gouvernance du service public avec les principaux intéressés. L'enjeu de concertation sur ce volet s'est donc rapidement imposé. La réflexion a fait émerger un autre volet d'action complémentaire plus large : l'enjeu démocratique de partage des enjeux relatifs à l'eau avec l'ensemble des habitants.

C'est pourquoi les deux démarches, la concertation et Eau futurE, ont été conçues en parallèle durant l'année 2021 par l'équipe-projet, sur des propositions méthodologiques de la Direction de la prospective et du dialogue public. Les démarches se sont étalées sur une année. Le temps dévolu était contraint par la date de mise en œuvre de la Régie publique au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

## Chronologie de la concertation et d'Eau futurE



\*La CCSPL est la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Il s'agit d'une instance réglementaire de dialogue et de concertation sur la gestion des services publics locaux. Elle est composée d'élus et de représentants d'associations et d'usagers et intervient notamment dans les domaines de l'eau potable et de l'assainissement.

Les autres associations ayant rejoint la concertation exercent leur activité dans des domaines variés : environnement, biodiversité, défense de consommateurs, cadre de vie, familles, jeunesse.







## Concertation en amont de la mise en œuvre de la régie « Eau publique du Grand Lyon »

Ayant acté la décision de confier la gestion durable de la ressource et l'approvisionnement de l'eau potable à une régie publique, la Métropole de Lyon a souhaité associer des associations représentatives de la société civile et des habitants à la création de cette régie et à sa gouvernance. De l'automne 2021 à l'hiver 2022, une concertation a conduit petit à petit les participants à prendre connaissance des intentions politiques expliquant ce changement et à préparer la représentation des usagers au sein du conseil d'administration de la régie.

### Objectifs

- Acquérir un socle de connaissances communes sur l'eau et le passage en régie, faire émerger et partager les principaux enjeux liés à l'eau potable et à la régie publique, pour les participants comme pour la Métropole de Lyon (pré-concertation) ;
- Échanger sur les valeurs sous-tendant l'action publique de la régie et intégrer collectivement ces valeurs dans la nouvelle Charte des Usagers (concertation sur les valeurs) ;
- Préparer les modalités d'intervention des usagers dans l'action de la régie et leur représentation au sein du conseil d'administration (concertation sur la gouvernance).

### Principes méthodologiques

#### • Miser sur la diversité des participants

« La CCSPL avait déjà rendu quatre avis entre 2020 et 2022 sur le changement de mode de gestion de l'eau potable et la création effective de la régie. Le principe d'élargir le cercle de participants et d'accueillir d'autres représentants d'usagers s'est imposé dès la conception de la concertation » explique Sophie Hohmann, chargée de mission participation citoyenne. C'est pourquoi des associations environnementales et de défense des usagers ont été invitées à participer à la concertation. La constitution de ce groupe de travail élargi a conduit à la conception de séances d'acculturation. Ce groupe a accueilli par la suite des participants de la démarche Eau futurE souhaitant s'engager dans la co-construction de la gouvernance de la régie. Cette recherche d'ouverture et de diversité visait naturellement à enrichir les échanges d'une pluralité de points de vue.

- **Augmenter ou conforter les connaissances générales des participants**

Au début du processus, les niveaux de connaissance des participants sur les enjeux de l'eau étaient très hétérogènes. Certains s'estimaient complètement novices, quand d'autres pensaient avoir déjà une (très) bonne connaissance du sujet. Quant au service public, son fonctionnement et ses enjeux apparaissaient tantôt limpides, ou assez clairs ou bien troubles aux participants. Cet auto-diagnostic, établi lors de la 1ère séance d'acculturation, a conduit l'équipe-projet à impliquer les participants dans la définition du programme des séances suivantes, à organiser les séances pour pallier ces différences et à vérifier régulièrement si les messages et points de vigilances formulés par les participants étaient partagés. Cette préoccupation s'est étendue à l'ensemble de la concertation, y compris lors des séances sur la gouvernance de la régie publique.

- **Formuler des objectifs de concertation précis et clairement partagés**

Les sujets de concertation abordés successivement ont été clairement présentés : les valeurs portées par la Métropole de Lyon, le fonctionnement de la future régie publique et en particulier sa gouvernance, et les enjeux de l'eau à l'échelle métropolitaine. Malgré l'ancrage local de la concertation, l'équipe-projet a été attentive à mettre en perspective le rôle des politiques publiques métropolitaines et de la régie avec les enjeux globaux (ex. effets du changement climatique, protection de la ressource).

- **Faire confiance à la co-construction**

Si les élus ont été particulièrement présents tout au long de la démarche, il faut souligner leur confiance dans la co-construction de la gouvernance de la régie publique. « Une fois les contours de la concertation posés, les participants ont pu librement proposer différentes modalités de gouvernance, explorer collectivement ces différentes options et les enrichir » souligne Anne-Laure Garcin, chargée de mission participation citoyenne.

## **Les séances d'information : l'antichambre de la concertation**

Préparées par le Service Participation et Implication Citoyennes, Planète citoyenne (agence de concertation et de participation citoyenne) et Caroline Januel (consultante-rédactrice) et affinées avec les participants, les séances ont couvert une large palette de sujets :

- [Les intentions politiques du passage en régie publique et le programme envisagé pour les séances d'information à venir](#) (22 novembre 2021)
- [Le grand et le petit cycle de l'eau, la gestion publique de l'eau en France et les caractéristiques locales des ressources en eau et de leur gestion](#) (11 janvier 2022).
- [Les enjeux à 15 ans du service public de l'eau potable et le cadre stratégique métropolitain 2021-2035 pour le service public de l'eau potable](#) (3 février 2022)
- [La régie publique de l'eau potable, son fonctionnement et son calendrier de mise en place](#) (3 mars 2022).

Élus, techniciens de la Direction de l'eau et experts extérieurs sont intervenus tour à tour. Chaque séance a consacré une large place à des temps de questions/réponses et des temps de discussion. Le Service Participation et Implication Citoyennes et ses prestataires ont veillé à la capitalisation des préoccupations et des enjeux-clés du groupe de travail, ainsi qu'à leur validation par les principaux intéressés à mi-parcours et en fin de démarche. [Une note de synthèse](#) de la pré-concertation a été produite et constitue un premier jalon des enjeux plébiscités par le groupe de travail.

Une visite de l'ancienne usine des eaux de Saint Clair (Caluire-et-Cuire), commentée par le Président de l'association L'eau à Lyon et la pompe de Cornouailles, a également été organisée en janvier 2022. Cette sortie a été l'occasion de (re)découvrir le savoir-faire hydraulique lyonnais et d'inscrire les enjeux actuels dans l'Histoire.



Bassin filtrant de l'ancienne usine des eaux de Saint-Clair  
©Caroline Januel

## L'atelier sur les valeurs et leur traduction dans la Charte des usagers

Afin de nourrir la refonte du règlement de service de la régie publique, un atelier sur les valeurs portées par la régie a été proposé le 17 mars 2022. L'objectif était de repenser avec les participants la Charte des usagers afin d'y intégrer davantage ces valeurs : le droit à l'eau pour toutes et tous, un service public qui s'inscrit dans une vision à long terme, l'intégration des usagers dans la gouvernance de la régie et la performance et la maîtrise publique du service.

Les participants ont longuement discuté ces valeurs, les objectifs politiques poursuivis et leur déclinaison en action concrètes avant de proposer des amendements à la Charte des usagers pour que les valeurs de la régie y apparaissent clairement. Un retour sur les propositions a eu lieu le 20 septembre 2022 sous la forme d'un webinaire. Parmi les modifications apportées, on peut lire que le 1<sup>er</sup> engagement d'Eau publique du Grand Lyon est désormais « Une ressource préservée sur le long terme ».

Découvrez ici la nouvelle [Charte des usagers](#).

## La concertation sur les modalités d'association des usagers à la gouvernance de la régie publique

### • La concertation en bref

Les élus métropolitains ont souhaité que quatre sièges du Conseil d'Administration de la future régie publique soient attribués à des représentants d'usagers, afin de mieux les associer aux décisions d'Eau publique du Grand Lyon. Cette étape de la concertation a permis de définir collectivement leur mandat et leur mode de désignation. Mais elle a conduit également à engager une réflexion plus large sur le lien entre ces quatre sièges et les usagers/habitants du territoire, afin de poser les fondements d'un dialogue permanent sur le territoire métropolitain sur la gestion de l'eau.

Des ateliers ont été organisés de septembre à décembre 2022 afin de favoriser l'appropriation de la vocation sociale de la régie, puis de co-construire progressivement les modalités d'association des usagers à la gouvernance de la régie publique. Les séances ont été préparées et co-animées par les professionnelles du SPIC et Planète citoyenne.

Voici les angles de travail :

Thèmes des ateliers de concertation (sept.-octobre 2022)



### • Les étapes de la co-construction de la gouvernance de la régie ouverte aux usagers

► **Séance 1 : décrypter la notion du droit à l'eau potable pour tous et toutes, et donc la mission sociale de la régie**

« Le droit à l'eau consiste en un approvisionnement suffisant, physiquement accessible et à un coût abordable, d'eau salubre et de qualité acceptable pour les usagers personnels et domestiques de chacun. » (ONU)

#### Comment ?

- Discuter les différentes dimensions du droit à l'eau en s'appuyant sur les questions suivantes : quels usages de l'eau garantir ? Le droit à l'eau se définit-il par le seul respect des normes de potabilité ? Quel accès physique à l'eau garantir ? Quel modèle économique cohérent avec le droit à l'eau potable ?
- Mise en perspective des échanges des participants et des travaux de recherches sur le sujet par Marie Tsanga Tabi, chercheuse en sciences de gestion et spécialiste du droit à l'eau et de la tarification sociale.

#### Les acquis :

- L'appropriation de la notion du droit à l'eau et l'explicitation de ses différentes dimensions.



- Des premières réflexions sur la complexité de la mise en œuvre du droit à l'eau. Par exemple, discuter du « coût abordable », c'est réfléchir à une prise en charge équitable et juste du coût du service, à la tarification des m<sup>3</sup> couvrant les besoins essentiels et des m<sup>3</sup> suivants, aux moyens de construire l'universalité d'accès à l'eau, etc.

### ► Séance 2 : faire émerger plusieurs visions possibles d'une gouvernance de la régie avec les usagers

#### Comment ?

- Rappeler les éléments déjà actés par le conseil de la Métropole (ex. nombre de représentants d'usagers au conseil d'administration de la régie) et les marges de manœuvre (ex. profils des représentants d'usagers, formation/montée en compétences des représentants pour leur donner la capacité de participer à la prise de décision) ;
- Recueillir les attentes spontanées des participants sur la gouvernance de la régie ;
- Proposer aux participants d'esquisser différentes visions de gouvernance ouverte aux usagers en réfléchissant aux publics à intégrer prioritairement dans la gouvernance, aux rôles de la nouvelle gouvernance, et aux modalités de participation.

#### Les acquis

- Des réponses au « qui » (de quels usagers parlons-nous ?), au « pourquoi » (quels objectifs sont poursuivis ?) et au « comment » (modalités de participation), faisant émerger quatre visions de gouvernance.

### ► Séance 3 : définir la représentativité des usagers, le mode de désignation des quatre sièges et les relations entre les représentants et la régie



*Les usagers ont décidé des modalités de leur représentation au conseil d'administration. En définissant eux-mêmes le processus démocratique, dans une logique constituante, cela a offert un moment de participation qui contient l'essence de l'éducation populaire. »*

Florestan Groult,  
Vice-président d'Eau publique  
du Grand Lyon

#### Comment ?

- Rappeler les quatre visions de gouvernance esquissées à la séance précédente ;
- Énoncer les points-clés validés en inter-session avec les élus et consulter les participants sur la proposition des élus d'élargir ce que l'on appelle « usager » à l'ensemble des usagers de l'eau potable : les usagers domestiques et les usagers professionnels ;
- Discuter les points de convergence des visions et les points de débat ;
- Préciser *in fine* la représentativité des usagers souhaitée, le mode de désignation des quatre sièges et les relations entre les quatre sièges et la régie.

#### Les acquis

- Un véritable tournant dans la concertation, avec l'affirmation de deux principes fondamentaux par les participants : la recherche d'une meilleure représentativité des usagers que celle permise par (seulement) quatre sièges au conseil d'administration et le souhait d'un fonctionnement délibératif pour une réflexion collective et non une juxtaposition des visions des représentants au conseil d'administration.

- Le positionnement des représentants au conseil d'administration comme les porte-paroles d'un collectif plus large, plus représentatif, et pérenne, à l'image d'une **Assemblée des usagers de l'eau**.
- Des orientations pour l'articulation de l'assemblée des usagers et des représentants au conseil d'administration, le mode de désignation des 4 sièges, et les relations entre les représentants des usagers et la régie.

#### ► Séance 4 : finaliser les modalités opérationnelles de la gouvernance de la régie

##### Comment ?

- Rappeler le fonctionnement du conseil d'administration de la régie et les éléments déjà validés au cours des précédents ateliers ;
- Présenter une proposition de gouvernance construite à partir des ateliers précédents et reposant sur l'Assemblée des usagers et les quatre représentants au conseil d'administration ;
- Recueillir les ajustements demandés par les participants, notamment sur la place des usagers non domestiques, l'importance de la formation des membres, l'assiduité des membres de l'Assemblée des usagers.

##### Les acquis

- Consensus sur la gouvernance de la régie avec les usagers.
- Programmation de la mise en place de l'Assemblée des usagers et de la désignation des représentants dès janvier 2023, car la mise en place de la régie était fixée au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### L'aboutissement de la concertation : la création d'une Assemblée des usagers de l'eau

L'Assemblée des usagers de l'eau a été installée le 18 janvier 2023 et a élu les quatre représentants siégeant au conseil d'administration de la régie publique dans la foulée.

« Les représentants au sein d'un conseil d'administration peuvent avoir tendance au bout d'un certain temps à ne plus représenter qu'eux-mêmes. On constate une vraie difficulté à organiser la redevabilité à l'égard de ceux qui ont élu. L'Assemblée des usagers de l'eau et les quatre représentants ont toutes les cartes en main pour éviter cet écueil. » Anne Groperrin, Présidente d'Eau publique du Grand Lyon

L'Assemblée des usagers est le nouveau lieu de débat sur les sujets stratégiques rencontrés par la régie de l'eau, et plus globalement par la Métropole. Elle alimente la réflexion des représentants des usagers du conseil d'administration de la régie. Ceux-ci s'engagent vis-à-vis de l'Assemblée :

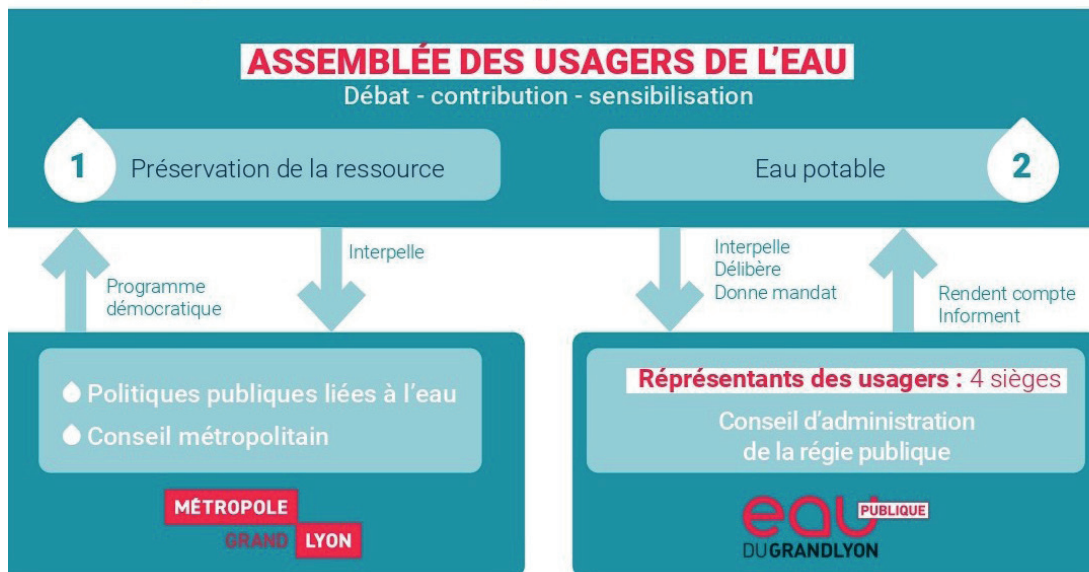
- à représenter tous les usagers, à porter la diversité de leurs visions et attentes et être les porte-paroles des propositions de l'Assemblée ;
- à rendre compte et informer de l'ordre du jour, des débats et des décisions prise en conseil d'administration ;
- à participer à tous les conseils d'administration et aux rencontres de l'Assemblée.

Elle peut également se saisir elle-même des questions qu'elle souhaite faire remonter à la Métropole et à sa régie. Enfin, elle peut constituer un lieu de coordination entre les acteurs engagés sur les enjeux de l'eau et les citoyennes et citoyens engagés, notamment pour la sensibilisation du grand public.

À ce jour, l'Assemblée des usagers compte plus de 90 membres mais elle reste toujours ouverte pour les citoyennes et citoyens qui souhaiteraient s'engager.

### Schéma récapitulatif des rôles de l'Assemblée des usagers de l'eau

## Pour une gestion démocratique de l'eau sur notre territoire



### Points forts de la concertation

- **Un processus itératif rigoureux au service d'une réelle co-construction**

«La participation citoyenne peut être faite autrement, par de la vraie co-construction entre citoyen.n.es, élu.es et administrations» affirme Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, en évoquant la concertation sur la gouvernance de la régie publique. Quels sont les ingrédients du succès ? Une vision claire des objectifs de la concertation, la recension rigoureuse des échanges (consensus et points de débat), leur validation régulière et la confiance des élus dans la co-construction y ont contribué. «Les marges de manœuvre étaient tangibles pour les participants car la gouvernance de la régie, et en particulier le rôle des usagers dans celle-ci, n'étaient pas fléchées d'avance. Le seul invariant était le nombre de représentants des usagers au conseil d'administration» précise Anne-Laure Garcin, chargée de mission participation citoyenne.

À chaque séance, l'équipe-projet a veillé à recenser les avis et propositions des participants, à les reformuler, les re-proposer aux élus et aux participants pour obtenir leurs amendements, jusqu'à leur validation. «On s'est obligé à cranter les orientations et décisions émergent à chaque séance» précise Olivier Mérelle, directeur associé de Planète Citoyenne. Finalement, les modalités de gouvernance de la régie publique sont le résultat d'un processus itératif et co-construit.

### • Une dynamique citoyenne qui a pris

Les séances de concertation ont réuni des représentants associatifs membres ou non de la CCSPL et des habitants ayant participé à la démarche Eau futurE ou encore membres du Conseil de développement. 44 participants ont participé à la séance sur le droit à l'eau, ouvrant la concertation sur la gouvernance. Les ateliers suivants dédiés à la gouvernance de la régie publique ont attiré une trentaine de participants. Nombre d'entre eux se sont engagés à faire partie de l'Assemblée des usagers, composée à ce jour de plus de 100 personnes. L'élection des représentants d'usagers au conseil d'administration de la régie publique a suscité 14 candidatures, pour 4 sièges devant respecter la parité.

Au-delà des effectifs, le rassemblement de participants à une démarche institutionnelle assez cadrée et de participants aux profils nouveaux venant d'Eau futurE, et leur engagement, dénotent un intérêt indéniable pour le sujet. Bien sûr, la sécheresse de l'été 2022 et ses périodes de restriction ont mis au jour l'actualité et la gravité des enjeux de l'eau. Mais la création d'une Assemblée des usagers pérenne et ses ambitions -définies par les usagers eux-mêmes- révèlent leur volonté de peser sur le sujet de l'eau et une vitalité démocratique rare.

### • Un portage politique fort, des élus présents et ouverts au dialogue et aux conclusions de la concertation

Outre la volonté politique et l'implication des élus dans la définition des méthodologies déjà évoquées, on peut souligner leur présence et leur rôle tout au long de la démarche de concertation. Selon l'objectif de la rencontre (partage d'informations, consultation, co-construction), les élus ont su adopter différentes postures :

- Fixer le cap et expliquer le choix du passage de la régie publique
- Veiller à l'accès à une information complète et intelligible et être transparent sur les décisions déjà arbitrées, les sujets soumis au débat et la prise en compte institutionnelle de la concertation
- Dialoguer avec les participants experts ou non experts
- Écouter les échanges, prendre en considération les positions des habitants sur les enjeux liés à l'eau. « Il ne faut pas étouffer une idée qui vient d'être exprimée, mais savoir l'accueillir et savoir la laisser à l'analyse collective des participants » souligne Florestan Groult, Vice-président d'Eau publique du Grand Lyon.
- Rester disponible pendant les temps informels, avant ou après une rencontre ou une animation.

Enfin, la prise en compte des conclusions de la concertation est évidemment essentielle. L'Assemblée des usagers, son rôle et son articulation avec les missions des représentants des usagers au conseil d'administration n'étaient pas « attendus », mais ont été travaillés collectivement, puis mis en œuvre. Pour Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau, il s'agit d'un pré-requis : « Il faut être clair sur la capacité à faire place aux conclusions de la démarche, à intégrer ce qui en sortira. Cela participe à allumer la démocratie ».

- **Une mise en lumière des rôles de la Métropole de Lyon et de la régie publique sur la gestion de l'eau potable**

La question du périmètre des sujets abordés et de l'articulation Métropole-régie publique est complexe : le service public de l'eau potable relève de la régie publique, mais ce service public peut difficilement être travaillé sans considérer la préservation de la ressource, qui relève de politiques publiques métropolitaines. La pédagogie développée au cours de la concertation a donné une visibilité à l'ensemble des actions menées par la Métropole et la régie, en particulier des actions peu perceptibles telles que le dialogue avec les territoires voisins et l'entretien des réseaux.

## **Points de vigilance**

- **Les limites fréquentes des démarches de participation citoyenne**

Malgré les précautions mises en place, on retrouve quelques limites inhérentes à ce type de démarches. Au début de la concertation en particulier, la coexistence de personnes rodées à la concertation et initiées (ex. membres de la CCSPL ou de l'association Eau Bien commun) et de personnes plus éloignées de ces démarches et/ou du sujet, a impliqué un temps d'acculturation et d'interconnaissance qui a pu « susciter le sentiment de ne pas avancer ou de faire abstraction des travaux déjà réalisés, ou générer de l'impatience à entrer dans le vif du sujet, à savoir la co-construction de la gouvernance ouverte aux usagers » souligne Olivier Mérelle, directeur associé de Planète Citoyenne, ayant co-construit les séances d'acculturation.

L'absence d'usagers non « domestiques », notamment des industriels, lors de la concertation est aussi discutable. Elle s'explique par le fait que la concertation était orientée prioritairement sur la participation des usagers domestiques à la gouvernance de la régie publique. Mais cette absence était plus critiquable lors des échanges sur les enjeux de l'eau et la préservation de la ressource. C'est pourquoi, sur proposition d'Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau, la gouvernance ouverte aux habitants s'entend comme la prise en compte de l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable : les usagers domestiques (toute personne utilisatrice de l'eau potable et non les seuls abonnés) et les usagers non domestiques. Dans toutes les prochaines étapes de concertation, un temps dédié d'écoute des usagers non domestiques sera organisé.

- **Des attentes importantes de co-construction sur les prochains sujets**

L'expérience de la co-construction de la gouvernance de la régie a suscité des attentes fortes quant aux étapes à venir, notamment pour la concertation sur la tarification sociale et environnementale prévue en 2023. Ces sujets sont mobilisateurs mais ils touchent aux représentations de l'équité (personne isolée vs famille nombreuse, ménages vs professionnels), aux modes de vie (usages vitaux, professionnels, récréatifs...), à l'éventuelle définition de critères sociaux et environnementaux ou des formes de solidarité à exercer. Ils peuvent être conflictuels, en particulier dans un contexte de crise et lorsqu'ils doivent être abordés dans un agenda contraint. En outre, ils exigent un travail exigeant des services qui doivent être à même de proposer des outils de simulation des différents scénarios de tarification.



## • L'animation de l'Assemblée des usagers et sa place dans la décision à affiner

Installée en janvier 2023, l'Assemblée des usagers n'est pas représentative, au sens strict, des usagers métropolitains. Sur certains sujets, elle devra associer à ses travaux des représentants des usagers non domestiques (professionnels, collectivités, établissement recevant du public...), désignés d'un commun accord entre la Métropole et l'Assemblée. Cette dernière s'est aussi prononcée en faveur de l'inclusion sociale et souhaite accueillir des publics plus éloignés du dialogue avec les collectivités. Atteindre ces objectifs, travailler ensemble et préserver la représentation des usagers domestiques au conseil d'administration de la régie implique un cadre de travail rigoureux et une animation *ad hoc*.

La création d'un nouveau lieu d'échanges dans un paysage où la gouvernance territoriale de l'eau est déjà organisée à travers diverses instances où les usagers sont représentés (ex. comité de Bassin, commission locale de l'eau, syndicat intercommunal) a suscité des réserves chez certains professionnels de l'eau doutant de son utilité. Il a fallu, et il faudra certainement à l'avenir, affirmer la singularité de l'Assemblée des usagers. Rappelons que celle-ci envisage trois registres d'intervention :

- Co-construction, pour l'instruction et la délibération des réflexions stratégiques de la régie pour préparer le vote des représentants au conseil d'administration
- Information et consultation, pour les sujets liés à l'action publique de la régie et de la Métropole.
- Sensibilisation, pour les sujets liés à la gestion de la ressource en eau auprès de la population et des acteurs du territoire.

En outre, l'Assemblée des usagers n'exclut pas à ce jour de se saisir elle-même de sujets qu'elle souhaite faire remonter à la Métropole et à la régie. Mais rappelons qu'elle n'a pas vocation à se substituer à la CCSPL, qui est l'instance de consultation réglementaire pour les services publics locaux. L'Assemblée des usagers tire sa légitimité du processus qui la fait naître et de la reconnaissance qu'elle obtiendra des services, de la régie publique et des élus.

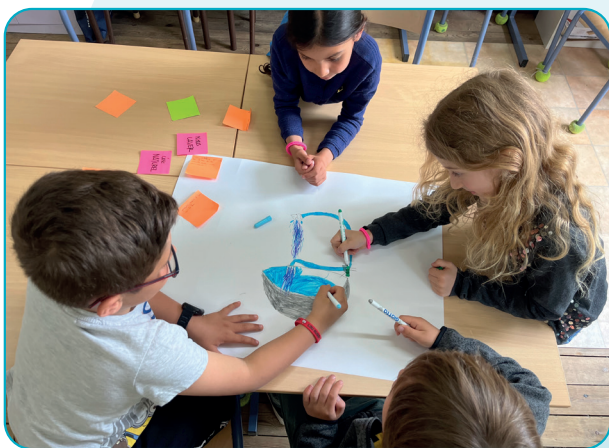
Face à ces ambitions, les questions de l'animation de l'Assemblée des usagers et de son positionnement dans la durée se posent. Si le Service Participation et Implication Citoyennes a accompagné la concertation sur la gouvernance de la régie, est-ce à ce service transversal d'animer dans la durée ce type d'instance thématique ? Au regard du positionnement large souhaité par les membres de l'assemblée (le cycle de l'eau dans son ensemble), le portage de cette instance devra rester à la Métropole, et non relever de la Régie qui ne gère que le volet eau potable. Pour cela, les moyens humains et financiers, et la place de cette instance dans la gouvernance métropolitaine de l'eau devront être précisés pour accompagner les futurs travaux de l'assemblée.



Les 4 représentants de l'Assemblée des usagers







Ateliers gouvernance des usagers



# Eau futurE : une démarche participative et prospective valorisant les imaginaires de l'eau

Comment favoriser la prise de conscience des enjeux du futur dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau, tout en faisant vivre une expérience singulière aux participants ? La démarche participative et prospective Eau futurE a misé sur des animations sensibles (ateliers de projection, ciné-débats, théâtres participatifs, balades, etc.) afin de mettre au jour les représentations et imaginaires de l'eau des habitants. Faire émerger des futurs possibles, pour mieux semer les graines du changement de modes de vie et enrichir l'action publique.

## Objectifs

- Créer une dynamique citoyenne autour de l'eau, mobiliser le plus grand nombre sur un sujet rarement pensé dans sa complexité : usages interdépendants de l'eau douce (usages de la biodiversité, usages essentiels, récréatifs, agricoles, industriels...), interdépendance du petit et du grand cycle de l'eau (cycle naturel), menaces pesant sur la ressource, lien entre l'échelle mondiale et les implications locales, etc. ;
- Faire vivre une expérience commune, sensible et agréable, voire ludique, tout en faisant la pédagogie des enjeux de fond et en diffusant autrement les messages de sensibilisation ;
- Permettre des temps de débat, de réflexion et de projection pour produire des récits du futur et imaginer des usages socialement et écologiquement durables.

## Principes méthodologiques

### • Partir de constats objectifs et transparents

La démarche Eau futurE s'inscrit dans un contexte préoccupant. Les scientifiques et experts accumulent les preuves [des menaces sur les ressources](#) d'eau douce y compris sur le territoire métropolitain, et sur [la qualité de l'eau](#) (ex. augmentation de la concentration des polluants et réchauffement de l'eau pouvant impliquer des traitements supplémentaires).

L'équipe-projet a veillé à partager ces données objectives, mais également ce qui fait débat et ce qu'on ne sait pas encore. L'objectif n'était pas de « former » les habitants mais de rendre accessible ces connaissances utiles pour les aider à se projeter dans le futur. C'est pourquoi, lors des animations, des tendances et chiffres-clés étaient présentés et des ressources étaient mises à disposition, à l'instar du [livret pédagogique](#).

## • Mobiliser les imaginaires et produire des récits



*L'imaginaire représente peut-être cette première structure psychique et cognitive par laquelle et à travers laquelle nous percevons, nous nous souvenons, nous anticipons l'avenir, nous nous relions aux autres et tentons de nous éclairer sur l'origine et la fin de toutes choses, pour exorciser la mort par l'accroissement de sens. » (Wunenburger J-J., 2020, L'imaginaire, Puf)*

Plutôt que d'élaborer des scénarios prospectifs, l'équipe-projet a choisi de s'appuyer sur les imaginaires des participants. Les imaginaires permettent de ne pas se laisser enfermer dans les logiques et projections actuelles et d'ouvrir le champ des possibles. Car, aux côtés des tendances dominantes et des événements probables, les imaginaires sont une fenêtre ouverte sur les représentations, les images, les émotions, les peurs... ce qui échappent à l'objectivité et à la déduction logique.

L'entrée par les imaginaires aboutirait in fine à produire des nouveaux récits désirables et particulièrement mobilisateurs pour la transition, à l'instar du travail de Rob Hopkins<sup>4</sup>, initiateur du mouvement international des villes en transition.

Enfin, les sciences sociales ont pointé la richesse des représentations associées à l'eau. Pour le philosophe Jean-Philippe Pierron, « les imaginaires de l'eau sont bien davantage qu'un ensemble concret d'images, surprenantes ou exotiques. S'ils enrichissent la compréhension que nous avons de notre milieu de vie, exprimant son caractère singulier, ils préparent aussi une éthique des usages de l'eau et sa politique, en rénovant fondamentalement notre attitude à l'égard du monde »<sup>5</sup>.

## • Se mettre « à portée d'habitant »

Cette volonté s'est incarnée de plusieurs manières. D'une part, les animations proposées aux habitants ont veillé à éviter de se laisser enfermer par la technicité ou la complexité du sujet. L'équipe-projet et les animateurs ont apporté une attention particulière à rendre accessibles les propos politiques, scientifiques et techniques, ainsi que les méthodologies utilisées. Celles-ci se sont appuyées sur les pratiques des habitants et leurs besoins. Il s'agissait de « replacer les enjeux de l'eau de façon concrète dans le quotidien des habitants, leur mode d'habiter, de travailler, etc. » précise Manon Loisel, consultante membre de l'équipe-projet. Les méthodologies permettaient aussi d'aller au-delà du périmètre de l'action publique ou encore des compétences métropolitaines.

D'autre part, l'équipe-projet s'est attachée à toucher des publics nombreux, diversifiés et en particulier les habitants habituellement éloignés des dispositifs participatifs. Pour cela, elle a été vigilante à la nature et à la localisation des structures partenaires accueillant les animations d'Eau futurE et bien sûr, à l'éventail de propositions créatives (design fiction, ciné-débat, théâtre, balades...).

Enfin, l'équipe-projet a organisé des animations dans l'espace public pour toucher le plus grand nombre d'habitants et les sensibiliser sur les enjeux des usages de l'eau et du partage de la ressource et les inviter à contribuer à la démarche.

4. Hopkins Rob, Et si... on libérait notre imagination pour créer le futur que nous voulons ?, Actes sud, 2020.

5 Pierron, Jean-Philippe, Les imaginaires de l'eau, In Euzen Agathe, Jeandel Catherine, Mosseri Rémy L'eau à découvert, CNRS Editions, 2015, p. 300-301. Voir aussi Pierron, Jean-Philippe (dir.), Écologie politique de l'eau. Rationalités, usages et imaginaires. Hermann Editeurs, 2017.



## • Adopter une vision à la fois large et locale des usages de l'eau

Un risque avait été anticipé lors de la conception de la démarche : la tendance humaine à se focaliser sur les consommations domestiques et donc à projeter dans le futur essentiellement des changements de pratiques visant à diminuer les consommations et à lutter contre le gâchis d'eau. Or, la démarche Eau futurE souhaitait susciter chez les participants une réflexion plus globale et ambitieuse que l'imagination de nouveaux éco-gestes.

Comment favoriser une vision plus large des interdépendances entre le vivant, les usages domestiques, agricoles et industriels ? En veillant, lors de chaque animation, à présenter les différents usages et leur ordre de grandeur, à donner à voir le visible et l'invisible (notion d'empreinte eau) et à relier les échelles locale, nationale et mondiale. Ces apports visaient à questionner le pouvoir d'agir des différents usagers, les modalités d'arbitrage et à construire des récits nouveaux.

## Les événements proposés et outils mis en œuvre

### • La soirée de lancement (22 mars 2022)

La soirée visait un public plutôt sensibilisé afin de poser le contexte et les enjeux de cette démarche, notamment la nécessaire prise de conscience collective des tensions à venir et des changements de modes de vie induits.

Elle s'est articulée autour des trois temps suivants :

- Les interventions de Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon, d'Anne-Grosperin, Vice-présidente au cycle de l'eau, et de Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, présentant le contexte de la démarche et ses objectifs ;
- Une [table-ronde](#), proposée par la Métropole de Lyon, où chercheurs et praticiens ont abordé les questions méthodologiques, techniques et éthiques du recours aux imaginaires pour penser la transition et l'évolution des modes de vie ;
- La [conférence du Tribunal pour les Générations FuturEs](#), proposée par la Métropole de Lyon en partenariat avec Usbek & Rica, où trois faux témoins mais vrais experts sont venus tour à tour à la barre pour répondre à la question « faut-il sanctionner le gâchis d'eau ? ».

La soirée de lancement s'est tenue à l'Université Catholique de Lyon (Lyon 2<sup>e</sup>). La table-ronde et la conférence ont réuni respectivement 60 et 140 personnes sur place et comptabilisent respectivement 277 et 434 vues sur YouTube.

### Retrouvez les articles sur la soirée de lancement

- [L'eau comme bien commun : et si les imaginaires ouvraient les possibles ?](#) (2022) Caroline Januel
- [«Faut-il sanctionner le gâchis d'eau ?». Retour sur la conférence du Tribunal pour les Générations FuturEs](#) (2022) Caroline Januel

## • **Le cœur de la démarche : les 76 animations prospectives et participatives (avril – juillet 2022)**

La démarche s'est déployée sur 29 communes de la Métropole (voir carte ci-dessous), grâce au soutien de structures relais qui ont proposé à leurs publics habituels de participer : médiathèques, Maisons de la Culture et des Jeunes, fédération des centres sociaux, établissements scolaires (élémentaires, collèges, lycées), structures pour étudiants et jeunes adultes (Maison des étudiants, Unis-cité), résidences pour personnes âgées, jardins partagés. Des services métropolitains ont aussi pu participer à certaines animations.

Ces relais variés ont permis d'aller vers de nouveaux publics, là où ils étaient, et de diversifier les profils habituellement présents dans les scènes de participation citoyenne. Près de 2000 habitants ont participé aux animations proposées :

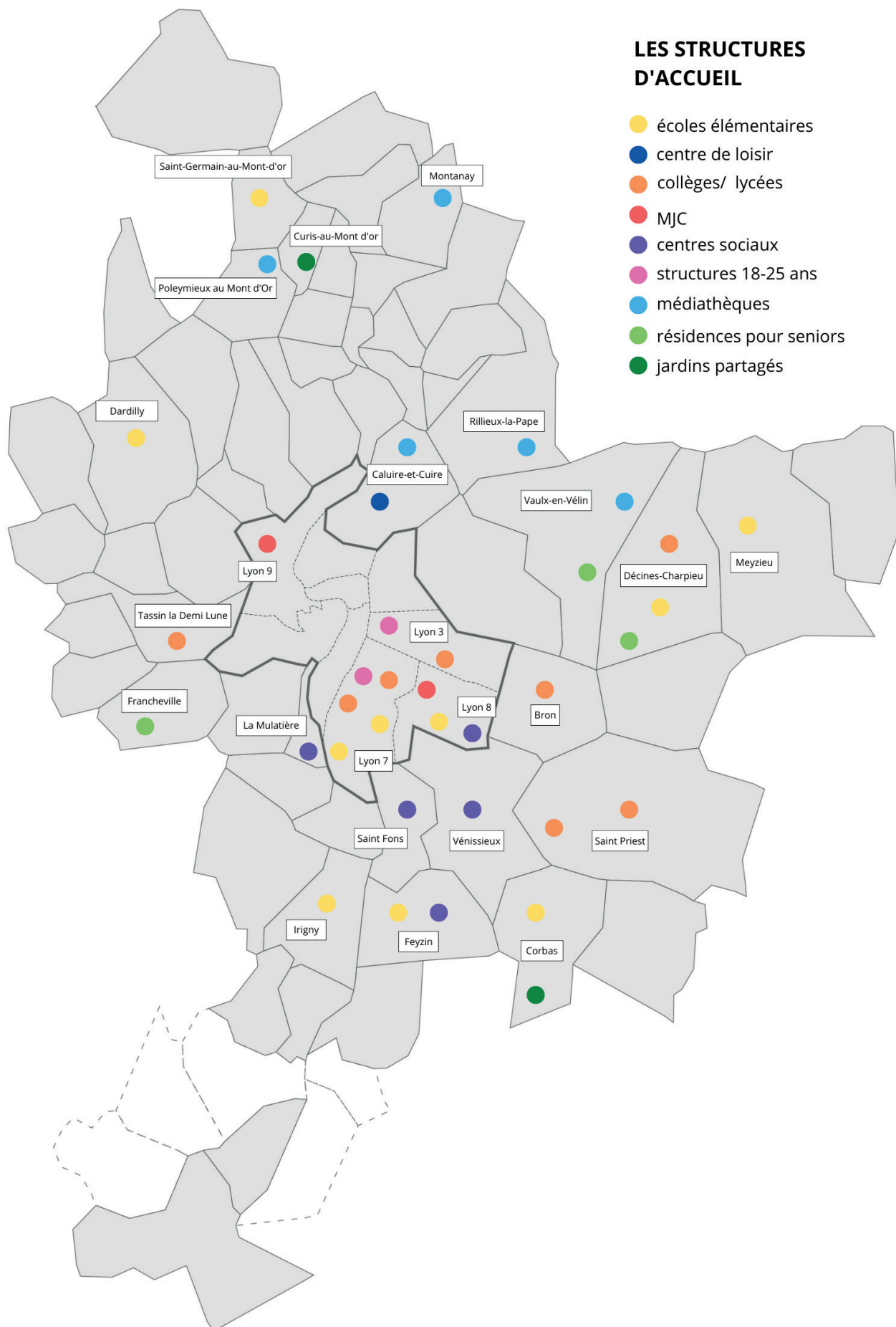
- 18 ateliers de « projection dans le futur » (design fiction), animés par La Guilde de l'innovation
- 18 ciné-débats dans des salles de cinéma et des structures relais, animés par l'association Eau Bien Commun Lyon et l'Agence indivisible
- 12 ateliers d'écriture, animés par Imaginarium-s pour le public adulte, et Imagineo, pour le public enfant
- 12 balades prospectives à pied ou à vélo, en ville (École Urbaine de Lyon) ou au parc de Miribel-Jonage (l'Îloz)
- 9 ateliers de théâtre animés par l'École Urbaine de Lyon
- 5 ateliers d'écriture poétique, animés par DuoLyricists
- 2 Fresques de l'eau, animées par l'association Eau'Dyssée.

### **Le fil-rouge de toutes les animations**

Une animation sur-mesure a été pensée pour chaque type de formats mais tous devaient remplir les objectifs définis par l'équipe-projet :

- Sensibiliser sur la raréfaction de l'eau en s'assurant de rendre compte de la complexité du sujet et des interdépendances entre les vivants et leurs milieux, via le partage de quelques éléments pédagogiques sur le cycle de l'eau et de repères-clés ;
- Faire vivre une expérience inédite car sensible, créative, immersive, pour amener les habitants à se questionner sur les enjeux de l'eau ;
- Produire des idées et des récits, en mobilisant les imaginaires des participants, qui traduisent leurs perceptions, émotions et valeurs et leur rapport à l'eau à l'horizon 2050.

Répartition des structures d'accueil des animations Eau futurE sur le territoire métropolitain



## • Les animations dans l'espace public physique et en ligne (avril- décembre 2022) pour « aller vers » et sensibiliser

Ces animations ont contribué à faire connaître le programme et à proposer des modes de participation différents aux habitants :

- **Un jeu en ligne de projection dans le futur**, avec un quizz reprenant les principaux repères-clés, 9 petits scénarios dont il fallait noter la probabilité et la désirabilité, et l'écriture de « cartes postales du futur » pour indiquer ce que la personne avait retenu et désirait pour le futur. Entre mi-mai et fin août 2022, 2 635 habitants ont commencé le jeu en ligne et 427 l'ont fini. Environ 250 cartes postales ont été rédigées.
- Des animations dans l'espace public (marchés, lieux de sociabilité, événements culturels) en juin et juillet 2022 avec des fausses unes de journaux de 2052 diffusées par des « voyageurs du futur » pour interpeller les habitants (ex. « Pénurie mondiale de café, les agriculteurs lyonnais ont trouvé une solution », « La loi des piscines partagées »). Environ 5 000 [livrets pédagogiques](#) ont été distribués.
- **Le Défi Déclics x Eau futurE**, proposé par l'ALEC, a permis à des habitants de tester des actions au quotidien pour économiser l'eau, en privilégiant les changements de comportement et non la réalisation de travaux. 32 foyers, soit 92 personnes, ont participé activement au défi et ont économisé en moyenne 29 % par rapport à leur consommation du mois précédent.
- **Une performance artistique et contributive « Dialogue entre deux rives »** qui a eu lieu au parc de Miribel-Jonage en juillet 2022. Des artistes ont utilisé un bateau pour faire circuler, entre les visiteurs des deux rives du lac, des cartes postales écrites par les visiteurs volontaires et adressées à des « habitants du futur ». Des centaines d'habitants ont été sensibilisés, ceux qui ont pris la plume ont écrit 66 cartes postales.
- **Des animations à destination des enfants des centres aérés** de l'Îloz, de l'Atol et des Péniches du Val-de-Rhône, pour les sensibiliser sur les enjeux de l'eau. 16 animateurs ont été formés à la méthode de projection dans le futur, plus de 500 enfants ont été sensibilisés. L'Îloz et les Péniches du Val-de-Rhône ont décidé d'intégrer ces ateliers de projection dans leur programmation de 2022-2023.
- **Des kits autonomes de ciné-débat et de balades** au Grand Parc Miribel Jonage permettant respectivement de débattre des imaginaires de l'eau dans le cinéma et de s'interroger sur le futur de l'eau. Les kits d'animation sont également téléchargeables sur la [plateforme jeparticipe.grandlyon.com](#) et sur la plateforme [actions écocitoyennes de laclasse.com](#).

## • La journée de clôture (3 décembre 2022)

Organisée le 3 décembre 2022 à l'Embarcadère de Lyon, par la Direction de la prospective et du dialogue public, la Guilde de l'innovation et BLP Events, la journée de clôture a permis de :

- Rendre compte des récits et contributions imaginés par les habitants ;
- Identifier les pouvoirs d'agir collectif pour faire de l'eau un enjeu saisi démocratiquement.

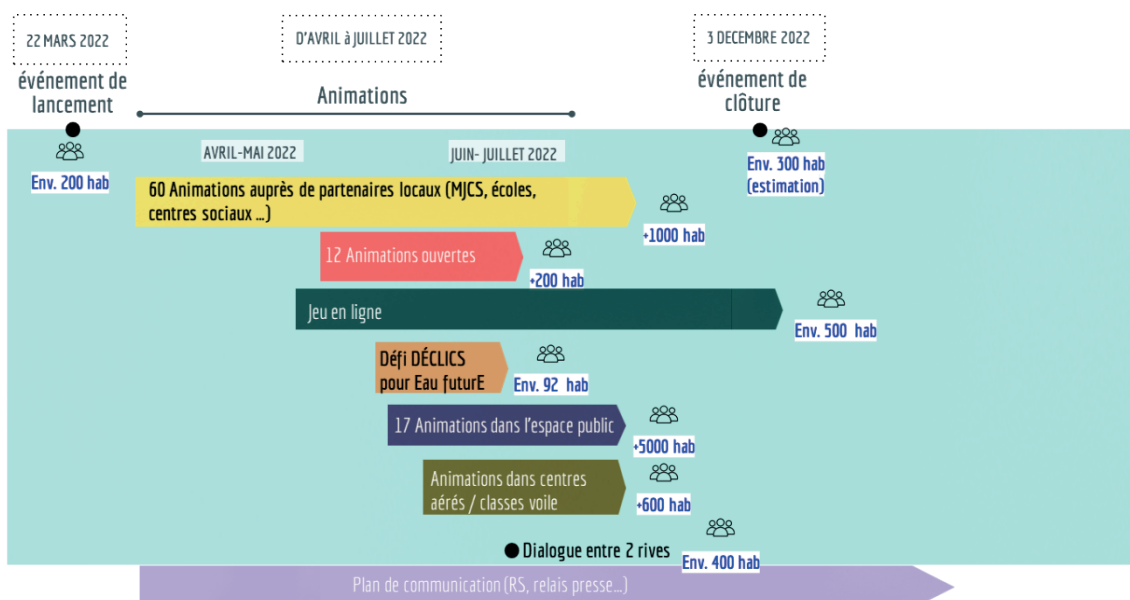
Sur la forme, la journée de clôture s'est inscrite dans la continuité de la démarche, en misant sur la diversité des propositions :

- Interventions des élus, rappelant les enjeux économiques, écologiques et sociaux liées à l'eau, les choix de la Métropole de Lyon pour repenser les politiques de l'eau ;
- Saynètes où des [«visiteurs du futur»](#) incarnent les imaginaires identifiés au cours de la démarche (ex. imaginaire du salut par l'innovation, imaginaire de l'engagement par les écogestes, imaginaire de la ville renaturée). Ces « visiteurs du futur » sont revenus en fin de journée pour restituer avec humour quelques messages-clés ;
- Interventions de deux expertes : Florence Habets, climatologue et directrice de recherche au CNRS sur les enjeux à venir et les pistes d'action, et Valérie Zoydo, auteure-réalisatrice et storytelleuse du changement individuel et collectif, sur l'importance des récits dans la fabrique des pratiques collectives ;
- Ateliers visant à s'appropriier les imaginaires et pour chacun d'entre eux, les éléments désirables et non désirables, à formuler des « questions pour demain », à sélectionner des défis collectifs (ex. rendre désirable les économies d'eau) et à imaginer des scénarios pour y répondre (ex. et si nous rendions ludiques les économies d'eau ? Et si nous changions le mode de facturation ?) avec des solutions concrètes (ex. mettre en place un hydro-score) ;
- Temps conviviaux, favorisant l'échange entre les participants et la découverte des ressources exposées (panneaux présentant la démarche et les 6 imaginaires, sketchnotes, documents de capitalisation).

### Retrouvez ici :

- [La vidéo](#) de l'événement de clôture
- [Le compte-rendu exhaustif](#)
- [Le guide de l'exposition](#)

### Récapitulatif du déroulé de la démarche Eau futurE



## Et après, quels traitements et quelle appropriation de la démarche ?

### • Capitaliser les enseignements de la démarche

Récits prospectifs, poèmes, saynètes de théâtre, paroles de participants de tous âges, etc. ont été recueillis tout au long de la démarche Eau futurE. Ces contributions brutes ont été analysées sous deux angles complémentaires :



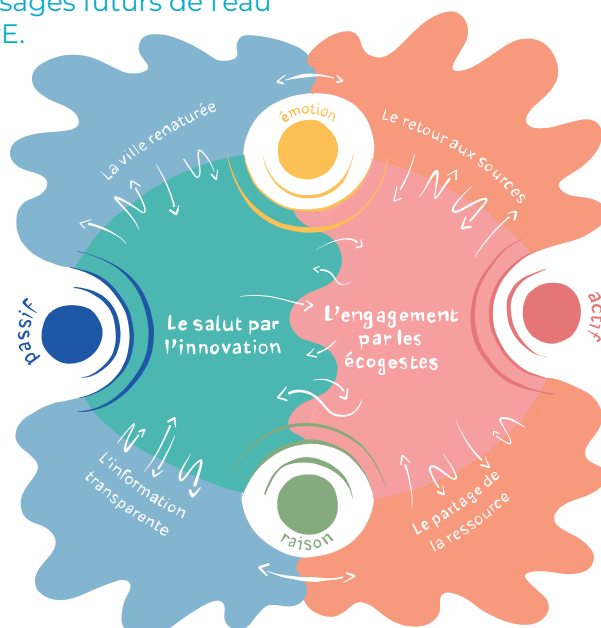
► Les imaginaires dominants et émergents et les pouvoirs d'agir collectifs qu'ils sous-tendent. Cette étude s'est appuyée sur les différents matériaux produits lors de la démarche.

Le principe était de « repérer dans ces ressources hétérogènes les points saillants, les éléments de récurrence, comme l'importance de la technologie, voire de la magie, et des éco-gestes, et également ce qui s'en écarte, les « pépites », ces expressions plus rares mais révélatrices. Ces imaginaires émergents ouvrent davantage les possibles car ils intègrent des controverses politiques, des divergences de valeur et questionnent les interdépendances et les pouvoirs face à une eau plus rare au quotidien » explique Hervé Chaygneaud-Dupuy, co-fondateur d'Imaginarium-s et plume des imaginaires.

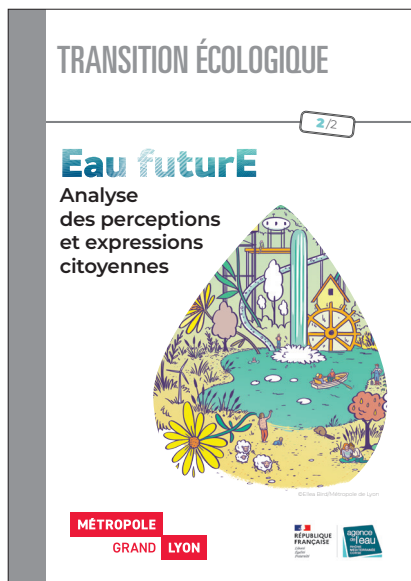
Une fois la cartographie des imaginaires établie par un travail itératif mené par l'auteur et la Direction de la prospective et du dialogue public, tous ont été réécrits pour faciliter leur partage et leur appropriation. Chaque imaginaire est finalement présenté par un récit d'anticipation non critique, une microfiction mettant en avant un personnage et un métier incarnant l'imaginaire, une série de points d'analyse et des questionnements et des exemples de verbatims des participants.

### Cartographie des imaginaires sur les usages futurs de l'eau produits lors de la démarche Eau futurE.

Deux distinctions apparaissent : le rapport à l'action, passif ou actif, des acteurs de la société dans l'élaboration des solutions, et le rapport à l'eau, plutôt émotionnel ou plutôt rationnel ou distancié, des acteurs de la société (source : L'eau et nous demain : panorama des imaginaires (2022) Hervé Chaygneaud-Dupuy, Julie Gayral et Emile Hooge).







► [Les enseignements pour les politiques publiques](#). Cette étude s'est appuyée sur les contributions et également sur les comptes-rendus des animations et des entretiens avec les animateurs. Les tendances lourdes, les signaux faibles et les angles morts ont été mis en regard des hypothèses formulées par l'équipe-projet sur les perceptions des habitants et [des études produites](#) en amont de la démarche. Des entretiens avec les services et les principaux élus concernés par les enjeux relatifs à l'eau ont permis également d'affiner la grille d'analyse des productions citoyennes.

Pour Manon Loisel, consultante en politiques publiques aux commandes de cette analyse, « la confrontation des imaginaires exprimés par les habitants et des hypothèses initiales de l'acteur public a révélé les marges d'action publique : les représentations à déconstruire, les sujets sous-estimés ou mal anticipés, etc. ». Par exemple, contrairement à ce que pensait l'équipe-projet, il ressort que les participants ne rejettent pas les écogestes, mais leurs propos mettent au jour le besoin d'objectiver les consommations des autres usagers et d'anticiper le débat sur la qualité de l'eau. De même, les participants considèrent que l'eau doit rester payante mais semblent sous-estimer les augmentations possibles liées à la raréfaction et aux traitements croissants. Le besoin d'eau pour les loisirs et se rafraîchir a été également au cœur des récits, alors que c'est un sujet mineur dans les politiques publiques.

► [Le guide récapitulatif](#). Cette publication permet de comprendre rapidement les imaginaires de l'eau et de découvrir des pistes de réflexion et propositions pour agir différemment :

- Sensibiliser les habitants de manière innovante ;
- Engager des changements de modes de vie ;
- Débattre des règles du partage de l'eau.

C'est aussi un guide dédié à toutes les personnes ou organisations, qui souhaitent agir sur ce sujet en s'emparant des contenus et des méthodes d'Eau futurE.





- **Diffuser en interne, et au-delà, les enseignements d'Eau future**

Élus et techniciens de l'eau ont participé à des animations d'Eau futurE et ont donc connaissance des récits bruts des habitants. Les représentations, les espoirs, mais aussi les freins psychologiques et les craintes des habitants à vivre autrement dans un futur où l'eau serait plus rare, leurs sont devenus plus familiers.

À l'issue de la démarche Eau futurE, des temps de restitution et de créativité, s'appuyant sur les analyses citées ci-dessus, ont été organisés par le SPIC pour la Direction de l'eau et Eau publique du Grand Lyon. Ils ont facilité la prise de conscience de la dynamique citoyenne engagée, des enjeux particulièrement portés par les habitants (ex. lutte contre le gâchis d'eau) et des sujets méconnus, voire absents des discussions (ex. principales sources de pollution). Lors de la première rencontre des 300 agents d'Eau publique du Grand Lyon le 20 mars 2023, les agents, anciens employés d'Eau du Grand Lyon ou nouvellement recrutés, ont été sensibles en particulier aux liens entre leurs missions et les enjeux futurs pointés par les habitants. Ces liens participent de fait à donner du sens à leur travail.

Les enseignements d'Eau futurE ont été partagés avec les élus et conseillers de la Métropole de Lyon, afin qu'ils s'approprient les perceptions des habitants des enjeux de l'eau dans le futur et les récits de différents mondes possibles. Leurs attentes à l'égard de cette démarche concernaient en effet principalement ces aspects-là : comment développer une vision commune de long terme et penser des actions collectives. Certains élus ont aussi été interpellés par la démarche : quelle est la place du politique à l'égard des imaginaires ? En quoi questionnent-ils l'action publique ?

L'équipe-projet Eau futurE a également pris part à divers événements de la communauté eau, tels que l'assemblée générale de la France Eau publique (réseau des opérateurs publics et des collectivités organisatrices de services d'eau et d'assainissement en gestion publique) et une rencontre de l'OTHU (Observatoire de terrain en hydrologie urbaine).

La Métropole entend poursuivre cette mise en débat des enjeux soulevés par Eau futurE, notamment la nécessité de réfléchir collectivement à la manière de partager à l'avenir cette ressource. Deux débats dans l'espace public sont organisés lors du festival Rhône et Saône de la Ville de Lyon en juillet 2023 sur le thème : « Face aux sécheresses, à qui la priorité ? ».

- **Partager largement la méthodologie et les outils pour créer d'autres récits du futur**

L'ensemble des productions de la concertation et de la démarche Eau futurE sont accessibles sur la plateforme de participation citoyenne de la Métropole de Lyon [jeparticipe.grandlyon.com](http://jeparticipe.grandlyon.com). Les visiteurs peuvent encore les consulter librement et réagir.

En outre, des ressources méthodologiques utilisées au cours de la démarche ont été produites en open source. Elles peuvent donc être consultées, modifiées et utilisées librement, à l'exception d'utilisations à des fins commerciales :

- [Une exposition Eau futurE](#) avec l'ensemble des récits des imaginaires des habitants pour découvrir la démarche et organiser des débats sur les futurs désirables ;

- [Une vidéo pour animer des ciné-débats](#) sur les imaginaires de l'eau dans le cinéma et pour questionner notre gestion ;
- [Un jeu de table](#) pour explorer de nouveaux imaginaires et créer des récits ;
- [Un jeu en ligne](#) pour voyager en 2025.

Destinés au milieu scolaire, des ressources pédagogiques sont proposés aux enseignants sur la plateforme des actions écocitoyennes de la Métropole de Lyon [actionsecocitoyennes.laclassed.com](http://actionsecocitoyennes.laclassed.com) :

- [Un kit ciné-débat](#) pour traiter les enjeux de l'eau d'une manière créative, ludique et interdisciplinaire ;
- [Trois kits d'animation](#) pour organiser des séances de créativité ou de débat sur les enjeux de l'eau dans le futur.

Des partenaires (Eau'dyssée, Îloz, Péniches du Val de Rhône...) ont d'ores et déjà intégré dans leur programmation des animations utilisées dans le cadre d'Eau futurE. D'autres animations pourraient être pérennisées ou proposées ponctuellement par d'autres partenaires.

D'autres collectivités ont souhaité s'imprégner des méthodes d'Eau futurE pour mettre en place des démarches similaires.

## Points forts de la démarche Eau futurE

### • Le parti pris fort de recourir aux imaginaires

Cette proposition de la Direction de la prospective et du dialogue public comportait une part d'incertitude : les élus seront-ils partants ? Les habitants joueront-ils le jeu ? Que va-t-il en ressortir ? Le pari s'est révélé payant à plusieurs égards. Pour Camilla Di Maulo, chargée de mission participation citoyenne, ce choix méthodologique a donné à la démarche « une tonalité créative, décomplexée et décalée ». Il a permis de proposer un large éventail d'animations poursuivant le même objectif mais empruntant différents chemins. Chacun pouvait choisir selon ses goûts : ciné-débat ou balade, jeu en ligne ou atelier théâtre, etc. Même s'il est toujours possible de faire mieux, Eau futurE a capté des participants souvent absents des dispositifs participatifs (ex. jeunes, personnes âgées, habitants des quartiers populaires). Le recours aux imaginaires a aboli les différences (nul besoin de connaissances pour laisser parler ses imaginaires) et l'auto-censure (il n'existe pas de bons ou de mauvais imaginaires).

En se démarquant des réunions publiques proposant plus classiquement un exposé d'experts et un temps de questions/réponses, les animations d'Eau futurE étaient attractives et ont marqué davantage les esprits. L'exercice de se projeter dans un futur où l'eau sera plus rare a séduit, étonné, voire déstabilisé, mais a ouvert la porte vers des nouveaux modes de pensée et de faire. Il a conduit les participants à réfléchir à leur pouvoir d'agir : « qu'est-ce qu'on peut faire avec nos ressources personnelles, les ressources d'une collectivité et la puissance d'une société ? » analyse Hervé Chaygneaud-Dupuy, co-fondateur d'Imaginarium(s) et rédacteur d'une des études.

L'entrée par les imaginaires était aussi un moyen d'interpeller autrement. « La plus-value de la démarche était de ne pas prendre parti pour un imaginaire plutôt qu'un autre, mais de restituer plusieurs catégories d'imaginaires, de

façon à ce que chacun puisse se dire : quel(s) imaginaire(s) me parle(nt) ? Et pourquoi ? Vers où je veux aller ? C'est un moyen d'amener à prendre position, de créer le débat sur les valeurs -plus que sur des « propositions»- et sur les moyens pour se diriger vers des scénarios désirables. D'où l'importance de ramener, lors de la journée de clôture, sur des pouvoirs d'agir collectifs» explique Nicolas Leprêtre, chargé de mission prospective des politiques publiques.

Pourquoi faire appel à l'imagination et se projeter dans le futur  
 (©Arthur Hawkins – Guilde de l'innovation)



#### • La progression de la démocratisation des enjeux liés à l'eau

La démarche Eau futurE a offert aux habitants des espaces, des temps et des méthodologies pour s'informer, réfléchir aux enjeux et se projeter dans l'avenir. Malgré le caractère inhabituel et la difficulté de l'exercice, les habitants ont souligné son intérêt pour prendre conscience de l'urgence du sujet et de sa complexité, dialoguer avec des personnes portant d'autres valeurs et préoccupations (ex. forte demande de renaturation de la ville ou de solutions techniques, mise en place de règles de partage de l'eau), etc.

En utilisant les leviers puissants que sont l'imaginaire et la mise en récit, les habitants ont pu faire un pas de côté par rapport à l'approche technique de l'eau. Leur rapport à l'eau s'est enrichi car ils ont été conduits à la fois à prendre en compte les connaissances actuelles et à imaginer des futurs possibles. Pour Anne-Laure Garcin, chargée de mission participation citoyenne, «ceci a été possible par une reconnaissance de toute la richesse des récits des habitants, y compris dans leurs dimensions subjectives, utopiques et paradoxales. Les usages de l'eau réels, projetés et idéalisés ont été entendus. C'est grâce à cette écoute que des imaginaires plus émergents ont pu être explorés».

## • Faire de l'eau un sujet politique

« Nous avons la conviction qu'il fallait que le grand public s'empare des enjeux de l'eau. Bonne intuition ? En tout cas on a fait progresser les habitants sur ces questions, avant même qu'elles ne deviennent d'actualité au niveau national » observe Laurence Boffet, Vice-Présidente à la participation et aux initiatives citoyennes. Avec les sécheresses de l'été 2022 et les récents débats sur les méga-bassines, « on a été rattrapé par le futur » résume Manon Loisel, consultante chez Partie Prenante. Ce cran d'avance a favorisé la sensibilisation et l'appropriation du sujet par les participants dans un contexte apaisé.

Mais c'est bien l'objectif de produire des récits du futur qui a favorisé le passage de logiques individuelles à la construction de réponses collectives. À mi-chemin entre l'éducation populaire et la participation citoyenne, la méthodologie déclinée dans Eau futurE a amené les contributeurs non seulement à partager leur compréhension d'un monde où l'eau sera plus rare, mais aussi à partager leurs idées pour avoir prise sur ce monde.

Eau futurE a conduit aussi des habitants peu familiers des dispositifs participatifs à découvrir et à rejoindre l'Assemblée des usagers pour, *in fine*, prendre part à la gouvernance d'Eau publique du Grand Lyon et à l'exercice d'une politique publique. « La stratégie a permis de rediriger des personnes touchées via le volet sensibilisation d'Eau futurE vers le volet fabrique de l'action publique. Même si ce n'est pas dans des proportions gigantesques, ce pari d'alimenter l'un avec l'autre dans un processus d'intéressement est réussi » pour Florestan Groult, Vice-président d'Eau publique du Grand Lyon.

## • Faire confiance au processus itératif

Si l'équipe-projet a défini le concept d'Eau futurE bien en amont de son lancement, le programme et la mobilisation des partenaires n'étaient pas finalisés le 22 mars 2022, date de la soirée d'ouverture. L'équipe-projet a composé le programme en fonction des réponses obtenues à son appel à participation, en calant les animations progressivement en privilégiant la diversité des publics (des enfants aux personnes âgées) et des territoires (hyper-centre, urbain, péri-urbain, rural). Les lieux-relais accueillant des animations et les acteurs locaux ont été associés à la démarche comme des partenaires. Certains ont participé à leur conception et/ou à leur animation. Grâce aux retours des premières rencontres, l'équipe-projet a ajusté et amélioré avec ses prestataires les éléments pédagogiques proposés, l'animation ou encore la phase de production d'idées et de récits, dans le but de bien répondre aux objectifs d'Eau futurE.

Cette agilité s'est accompagnée d'une logique d'opportunité. « Aucun acteur susceptible de devenir un partenaire d'Eau futurE n'a été écarté à priori, même ceux réputés difficiles à mobiliser. Nous avons lancé un appel à participation aux têtes de réseaux auquel de nombreux acteurs (médiathèques, MJC, centres sociaux, résidences pour personnes âgées, etc.) ont répondu. Les référents Éducation au développement durable des collèges et lycées ont été contactés directement afin de diffuser au sein de leur établissement les informations relatives à Eau futurE. Chacun a choisi le ou les formats d'animation souhaités et chaque animation a été organisée en partenariat » explique Anne-Laure Garcin, chargée de mission participation citoyenne.

Cette manière de faire n'est pas sans inconvénient : temps et moyens humains conséquents, programme fixé tardivement donc plus difficile à communiquer, formation tardive des partenaires, etc. Elle exige de savoir «faire avec» l'incertitude. Mais elle s'est révélée payante en termes de diversification des publics. Les animations organisées dans les structures-relais ont touché 40,8% d'enfants, 26% d'adolescents, 17% d'adultes, 11,7% de personnes âgées et 4,5% de familles.

- **La recherche de réflexivité**

Grâce à la capitalisation des imaginaires, des perceptions et préoccupations des participants, la démarche a permis une réelle prise de recul sur le fond, mais aussi de capitaliser sur les points forts et les limites des méthodologies utilisées. Ces retours d'expériences sont utiles aux services comme aux élus «pour se positionner sur ce qu'on est en train de vivre en tant qu'élu, de réfléchir à la participation citoyenne et à notre rôle» selon Florestan Groult, Vice-président d'Eau publique du Grand Lyon.

## **Points de vigilance**

- **Un défi méthodologique : faire vivre une expérience inédite et produire des récits désirables**

Remplir ce double objectif s'est révélé délicat. L'éventail d'animations proposées permettait aux participants de choisir selon leurs goûts et leur désir d'expérimenter un format mobilisant des capacités sous-exploitées : leurs imaginaires. Mais produire des récits désirables pour le futur exigeait d'aller au-delà de l'expression des imaginaires dominants car ils sont le plus souvent catastrophistes ou rarement tournés vers l'action. Comment favoriser alors l'expression de récits désirables dans un contexte de crise sur une question aussi préoccupante que la raréfaction de l'eau ? En s'appuyant sur un cadre méthodologique précis : sensibiliser et donner assez d'informations pour susciter l'envie d'agir et conduire à des récits crédibles, mais aussi ne pas tomber dans l'excès pour ne pas paralyser et nuire à la créativité et à l'imagination.

L'équilibre a été parfois difficile à trouver, et dépend des pratiques des animateurs et aussi de la sensibilité des participants. Ce cadre méthodologique s'est révélé utile pour certains (ex. participants aux ateliers d'écriture de récit), suscitant une prise de conscience de l'ampleur du sujet y compris localement, voire «un choc». Il est apparu excessif pour d'autres, car bridant leur créativité (ex. participants aux ateliers d'écriture poétique).

- **Des productions et récits plus ou moins prospectifs et aboutis**

Au préalable, rappelons que se projeter dans l'avenir est un exercice difficile et peu familier pour la plupart d'entre nous. «A-t-on perdu nos capacités à imaginer des possibles ensemble, à rêver ensemble ? Les deux imaginaires les plus exprimés, centrés sur "l'engagement par les écogestes" et "le salut pour l'innovation", sont ceux que l'on trouve le plus fréquemment dans le débat public, mais ils ne sont pas forcément les plus féconds pour l'émergence de solutions collectives.



Les imaginaires secondaires offrent davantage de marges d'action collectives» souligne Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes.

Les productions de certaines animations ont été décevantes pour diverses raisons : des modes de collecte de récits hétérogènes selon les prestataires ; un «outillage» des partenaires parfois incomplet d'où le recueil de récits inachevés ou superficiels ; des animateurs n'ayant pas toujours une connaissance suffisante du sujet en raison de temps de mobilisation serrés ; des formats auraient mérité davantage de mise en condition, comme les ateliers d'écriture poétique ; le fait que les animations étaient uniques. Imaginer un parcours de plusieurs sessions avec le même groupe d'habitants aurait conduit probablement à davantage d'appropriation des enjeux et des méthodologies et des récits prospectifs plus riches.

Enfin, des propositions méthodologiques identiques ont obtenu des résultats contrastés. Pour certaines balades urbaines, l'alchimie entre les participants, l'animation et le parcours proposé ne s'est pas produite : seules des réflexions courantes ou sommaires sur les usages de l'eau ont émergé. D'autres, comme la balade ayant eu lieu dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Lyon au cœur de grands ensembles, ont suscité des échanges extrêmement riches sur les usages de l'eau dans ce type d'habitat.

Si l'hétérogénéité des productions brutes n'a pas été un frein à leur analyse, elle a nécessité une expertise et une méthodologie minutieuse déclinées sur les deux registres précédemment décrits : [les imaginaires dominants et émergents](#) et les pouvoirs d'agir collectifs qu'ils sous-tendent et [les enseignements pour les politiques publiques](#).

#### • Une appropriation des imaginaires par les élus et services encore en cours

Pour Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau, si les élus et services ont compris l'intérêt de mobiliser les imaginaires pour inventer collectivement des futurs désirables, l'appropriation des imaginaires eux-mêmes paraît à ce jour plus incertaine. Pourquoi ? D'une part, parce que les temps de restitution et de partage ont été limités. D'autre part, parce que les récits sont des ressources inhabituelles et difficilement exploitables en l'état. Ils reflètent en revanche le «pouls» d'une société, ses préoccupations, ses peurs, ses envies, ses freins à l'action. Ils donnent des réponses à la question : «vers quelle société allons-nous ?».

En outre, les imaginaires dominants s'avèrent peu féconds en termes de solutions collectives. La Vice-présidente souligne au contraire l'intérêt de «faire dialoguer les imaginaires émergents, de les confronter car il y a une part de la solution dans l'ensemble des imaginaires». Ce n'est pas sans rappeler les conseils des praticiens des imaginaires lors de la table-ronde [L'eau comme bien commun : et si les imaginaires ouvraient les possibles ?](#) de la soirée d'ouverture d'Eau futurE : «s'affranchir des imaginaires dominants donne plus de place à la réflexion et à l'action», «mobiliser la diversité des affects», «raconter des futurs alternatifs où l'on peut faire face aux problèmes rencontrés».

Mais il y a au moins deux raisons de rester confiants quant à l'appropriation des récits produits. Vivre une expérience transforme davantage que de découvrir le résultat et c'est un des modes de partage proposés aux élus et services,

qui ont pu à leur tour faire appel à leurs imaginaires lors d'ateliers. Par ailleurs, «il n'est pas rare aussi que les récits prospectifs fassent écho aussi quelques temps après, lorsque la question se pose de façon plus aigüe. Cela marque sur la durée. On ne peut pas totalement présager des effets des récits, j'en ai fait l'expérience sur d'autres sujets» exprime Hervé Chayneaud-Dupuy, familier du travail avec les imaginaires.

- **La promotion d'Eau futurE dans l'ère post-Covid et dans une saison événementielle chargée**

Certaines animations de la démarche Eau futurE n'ont pas atteint la jauge prévue et auraient pu accueillir davantage de participants. Comment l'expliquer ? L'essentiel des animations a eu lieu au printemps et au tout début de l'été 2022 qui sont des périodes riches en propositions culturelles et festives sur le territoire métropolitain. La concurrence était vive et les habitants ont pu privilégier un autre événement, déjà connu voire perçu comme plus attrayant, plutôt qu'une animation portée par une collectivité territoriale. En outre, les animations Eau futurE ont eu lieu avant la sécheresse et les restrictions d'eau de l'été 2022, la sécheresse hivernale et la médiatisation du débat sur les méga-bassines de l'hiver 2022-23. Ce coup d'avance sur l'actualité a certainement contribué à avoir des échanges plus apaisés mais n'a pas permis de profiter de l'intérêt croissant des habitants pour la raréfaction de l'eau et les conflits d'usage.

On peut pointer également une communication insuffisante ou pas assez attractive, malgré la diversité des propositions faites aux habitants. La participation au [jeu en ligne](#) s'est révélée par exemple moins forte que prévu. Elle s'explique vraisemblablement par des relais insuffisants.

Enfin, on ne peut exclure un réflexe de mise à distance d'un sujet préoccupant dans une période post-Covid anxieuse, le désintérêt ou le sentiment d'illégitimité de certains habitants se sentant peu «armés» pour discuter d'un tel sujet.

## Perspectives : les défis méthodologiques d'aujourd'hui et de demain

Les acteurs de la démarche rencontrés pour ce bilan sont unanimes : il s'agit à présent de faire vivre la dynamique citoyenne autour des enjeux de l'eau et de diffuser cette approche de la participation citoyenne renouvelant l'exercice de l'action publique.

### Faire vivre la dynamique citoyenne

Pas d'inquiétude pour les mois à venir. L'Assemblée des usagers de l'eau a un programme chargé et mobilisateur puisqu'elle planche aujourd'hui sur la tarification sociale et environnementale de l'eau. Au-delà, son activité dépendra de l'attrait des sujets traités après, de l'accompagnement mis en place, de la qualité de son dialogue avec Eau publique du Grand Lyon et la Métropole de Lyon et de l'accueil de nouveaux membres.

Pour prévenir la lassitude des participants et entretenir la vitalité des dispositifs participatifs, rappelons des grands principes bien connus des professionnels de la participation citoyenne<sup>6</sup> : ménager la disponibilité mentale et matérielle des participants en réduisant les « coûts » de la participation (ex. horaires, facilité d'accès) et garantir une influence sur les décisions.

Qu'en est-il à l'échelle des habitants de la métropole ? Pour Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, l'esprit de l'éducation populaire présent dans Eau futurE doit perdurer : « l'enjeu de formation à grande échelle est difficile mais il peut s'appuyer notamment sur les kits et autres dispositifs pédagogiques créés pour Eau futurE et librement utilisables. Il faudra qu'on les actualise, qu'on en propose d'autres et qu'on relance les structures-relais pour poursuivre le travail engagé auprès de leurs publics ».

Enfin, l'engagement citoyen, au sein de l'Assemblée des usagers ou plus largement dans sa vie quotidienne pour la préservation de la ressource en eau, est conditionné aussi par la cohérence des actions menées sur le territoire. Quelle priorisation des usages en cas de restriction ? Quel travail avec les agriculteurs et industriels et pour quels résultats ? Quels progrès réalisés dans la gestion de l'eau (ex. moins de fuites réseau) ? Comme il y a des indices de qualité de l'air, pourquoi ne pas informer régulièrement de l'état de nos ressources en eau ? Au-delà du territoire, où en sommes-nous du dialogue engagé avec les territoires amont et aval ? Ces interrogations font partie des préoccupations - parmi d'autres - formulées par les habitants lors de la démarche.

---

<sup>6</sup> Blondiaux Loïc, La démocratie participative : une réalité mouvante et un mouvement résistible, vie-publique.fr, 2021, [en ligne : <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/279196-la-democratie-participative-par-loic-blondiaux>]

## Articuler participation citoyenne et décision politique pour renouveler l'action publique

La concertation sur la gouvernance de la régie publique et la démarche Eau futurE ont fait de l'eau une question politique. En alliant la sensibilisation aux enjeux, l'anticipation de futurs où l'eau sera plus rare, la recherche du pouvoir d'agir en commun et des modalités nouvelles de gouvernance où les usages pèsent sur la gestion de l'eau, ces deux démarches ont redonné du pouvoir d'agir aux participants. Ces derniers étaient non seulement des usagers mais aussi des « partenaires » de l'action publique pour reprendre l'expression de Loïc Blondiaux, professeur de science politique. Bien sûr, l'ingénierie participative y a largement contribué. Laurence Boffet, Vice-présidente à la participation et aux initiatives citoyennes, et Anne Groperrin, Vice-présidente au cycle de l'eau, évoquent « une alchimie complexe : la volonté politique comme pré-requis, la qualité des équipes et des prestataires qui nous ont accompagnés et les moyens pour lancer des démarches aussi ambitieuses ».

Mais considérer les participants comme des partenaires vient bousculer la culture de la participation et la culture politique « verticale » qui perdurent chez de nombreux citoyens, administrations et élus. C'est estimer que le pouvoir n'est plus l'apanage de l'élu et que celui-ci n'est pas dispensé de consulter ceux qu'il représente pour gouverner. En d'autres termes, c'est accepter que la parole citoyenne compte.

« Cette nouvelle fabrique de l'action publique doit s'attacher à une culture de la participation, encore en construction, où les élus occupent de nouvelles postures » souligne Florestan Groult, Vice-président d'Eau publique du Grand Lyon. Naturelle pour Anne Groperrin ayant une grande expérience professionnelle de l'éducation populaire, se placer dans une posture d'écoute et accepter de céder une partie de la décision quand on s'engage dans une démarche participative ne sont pas si répandus : « le défi est de transformer l'action publique en laissant une place aux citoyens. À la fois, il faut que l'élu ait une réflexion sur son pouvoir d'agir, accepte qu'il y ait une part de la démarche qui ne lui appartient pas mais qui appartient au collectif et qu'il soit prêt à faire une place aux conclusions de la démarche. C'est à ces conditions que les citoyens auront l'espace de s'investir dans la démarche et la capacité à proposer ! ».

Et pour ceux qui craignent que ce tournant ne vienne entamer un peu plus la confiance dans le pouvoir politique, laissons le mot de la fin à Anne Groperrin : « Ne pas avoir peur de perdre une part de son pouvoir, être capable au contraire de le mettre en jeu avec les citoyens et de construire avec eux sur un sujet essentiel est en réalité plutôt légitimant ».





La grande rencontre Eau futurE, 3 décembre 2022

# notes



**WWW.  
MILLENAIRE3.  
COM**

Pour en savoir plus sur les deux démarches :  
Contact : Anne-Laure GARCIN,  
chargée de mission Participation citoyenne  
[algarcin@grandlyon.com](mailto:algarcin@grandlyon.com)

Retrouvez tout le contenu et les méthodes Eau future en libre accès :

*jeparticipe*.[grandlyon.com](http://grandlyon.com)

**Métropole de Lyon**  
Direction de la prospective  
et du dialogue public  
20 rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03